REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARTI SOCIALISTE
MOUVEMENT NATIONAL DES FEMMES

COMMUNICATION DE

MADAME AMINATA MBENGUE NDIAYE

MINISTRE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

A LA REUNION DU BUREAU DE L'INTERNATIONALE SOCIALISTE SUR LES FEMMES 3

« LES FEMMES ET LA GLOBALISATION DE L'ECONOMIE MONDIALE »

18-19 JANVIER A ROME Italie

SOUS-THEME 3 : « LA SITUATION ECONOMIQUE DES FEMMES DES ZONES RURALES AFRICAINES ».

« QUELLES SONT LES MESURES POUR ENFORCER LA PLACE DES FEMMES DANS L'ECONOMIE »

INTRODUCTION

En décidant d'inscrire à l'ordre du jour de sa première réunion, après le mémorable congrés de New-York, un thème sur les Femmes et la Globalisation de l'Economie, notre bureau entend assurément conférer à sa vision du monde, une démarche plus opérationnelle, celle la qui prend en compte les besoins stratégiques et pratiques des femmes comme condition de leur participation au processus de croissance économique.

C'est la raison pour laquelle j'accepte avec beaucoup de plaisir, le choix fait sur ma personne pour être la porte-voix des femmes africaines et principalement rurales, celles qui incarnent à tout point de vue, la plénitude des souffrances du monde, mais également la rampe de changement et d'espoir pour l'avènement d'une ère de justice, de solidarité et d'égalité entre tous les êtres humains et toutes les nations.

I.- CONTEXTE DE LA GLOBALISATION DE L'ECONOMIE MONDIALE ET SES CONSEQUENCES SUR LES FEMMES DES ZONES RURALES AFRICAINES.

L'avènement de la globalisation de l'économie mondiale, offre certes de nouvelles possibilités de croissance aux pays en voie de développement, mais produit également également chez eux des risques certains.

Comme le disait le Secrétaire Général du CNUCED, Rubells RICUPERO, « la mondialisation est un outil puissant d'intégration comme de marginalisation. Elle permet pour la première fois, dans l'histoire de faire participer activement à la vie du monde entier des milliards d'hommes et de femmes de pays en croissance rapide...

Mais, en revanche, des centaines de milliards d'autres individus craignent que ces mêmes forces ne les excluent peut être à jamais des promesses de prospérité.

En effet, la systématisation des règles de la concurrence et de la compétitivité qui constitue la toile de fond de la mondialisation de l'économie, exige indubitablement l'existence de capacités réelles de maîtrise des facteurs de production aptes à permettre l'offre de biens et services de qualité.

Or, il est établi que les pays africains, naguère victimes de la détérioration des termes de ole x l'échange et l'instabilité des marchés mondiaux, connaissent les taux de croissance démographique (2,9 à 3,1 % par an contre 1,3 % dans les pays développés), de pauvreté, de malnutrition, de mortalité maternelle et infantile, de chômage (environ 40 % chez les jeunes urbains et de sous-emploi) ainsi que de retard technologique les plus préoccupants du monde.

Leur dette extérieur évaluée en 1993 à 285,4 millions \$ US avec à peu près un coût de service impayé de l'ordre de 40 %, rend leurs perspectives de développement encore plus aléatoires

La forte dégradation des sols due en partie à l'action de l'homme, ajoutée aux guerres civiles et à la pandémie du SIDA, sont d'autant d'obstacles à surmonter par les pays en développement.

Cette situation est encore plus dramatique chez les femmes rurales en raison de leurs responsabilités dans la sécurité alimentaire et le bien être familial malgré leurs handicaps et multiples de l'example de Canada de Cana

En effet, vavec une mortalité maternelle estimée à 510 pour 100.000 naissances vivantes, des structures sanitaires et un personnel qualifié insuffisant, le risque de procréation est toujours x vécu défficilement.

De plus

Au-Schégal, la majeure partie de la population active féminine (plus de 70 %) vit en milieu rural. Les femmes assurent ainsi la responsabilité de la production vivrière, interviennent dans les cultures de rente, dans l'élevage, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et halieutiques. a navoi v

- Cependant les femmes rurales africaines ont wi un lourd handicap à rattraper, un taux massif d'analphabétisme qui les confinent dans des activités faiblement rémunérées.
- Ce faible accès des femmes à l'éducation dans un contexte mondial de plus en plus masqué par la globalisation des économies et l'ouverture d'un marché unique caractérisé par la spécialisation de plus en plus poussée des acteurs risque de compromettre gravement l'avenir de la femme rurale.

En fait, cette situation nouvelle créée par la libéralisation des économies se traduit pour elles souvent par la baisse du pouvoir d'achat, la détérioration des conditions socio-économiques et la réduction des dépenses à caractère social pour faire face aux différents Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

Au Sénégal, les récentes enquêtes sur la pauvreté ont montré, sa forte prévalence en milieu rural et la tendance à la féminisation face à des responsabilités familiales de plus en plus 💢 accrues (au Séfiégal 18, 22 % de tous les ménages ont une femme à leur tête) accentuées par le chômage et les migrations des hommes)

Malgré cet environnement peu favorable voire hostile, la femme rurale africaine a su faire preuve de grandes capacités d'adaptation à travers l'émergence d'organisations de femmes orientées vers la résolution de leurs problèmes économiques et sociaux.

Ces groupements de femmes sont à l'heure une donnée incontournable dans le paysage communautaire actuel du fait de leur dynamisme.

Avec le phénomène d'urbanisation on assiste à la migration des hommes des zones rurales pendant une longue période de l'année, et à l'implication de plus en plus poussée des femmes dans des stratégies de survie pour la famille à travers des micro-activités de production et de distribution.

Partout en Afrique on constate le très faible accès des femmes rurales productrices à la terre et aux moyens de production.

Cette situation établie par des normes et pratiques culturelles qui lui assignent un rôle essentiellement reproductif et de responsable de la sécurité alimentaire, est renforcé par la mise en œuvre de politiques et de programmes de développement rural peu sensibles à sa situation et à ses aspirations.

II.- MESURES ENVISAGEES POUR ENFORCER LA PLACE DES FEMMES RURALES DANS L'ECONOMIE.

La situation préoccupante des femmes rurales à amené quelques Premières Dames du monde à initier en Février 1992, la tenue d'un Sommet International à Genève, sanctionné par l'adaptation d'une Déclaration Commune débouchant sur des i initiatives locales, nationales et régionales.

Un Comité Directeur International (CDI) se réunit régulièrement (2 fois par an) en vue d'assurer le suivi de cette Déclaration.

Les mesures préconisées au cours de ces assises se résument comme suit .

- 1) Assurer la désagrégation des données sur les stratégies agricoles concernant la production, la formation et la main-d'œuvre.
- 2.) Améliorer l'éducation de base des femmes par des programmes d'alphabétisation fonctionnelle d'appui à la production et à la commercialisation ainsi que de formation technique et professionnelle, tenant compte de leur disponibilité.
- 3) Améliorer l'état de santé des femmes rurales et favoriser la mise en place d'infrastructures sociales en milieu rural.
- 4/Poursuivre et intensifier les programmes d'allégement des travaux des femmes rurales.
- 5) Développer leur accès à la terre, aux intrants, au crédit, à la technologie et aux facteurs de production.

argording x

- 6) Assurer une meilleure implication des femmes dans la gestion des ressources naturelles, la gestion des points d'eau et des comités de santé.
- 7) Améliorer l'organisation des groupements de femmes vers des unions fédératives et des réseaux d'échanges et d'accès aux ressources.
- 8] Améliorer l'information économique des femmes notamment sur les marchés, les techniques de commercialisation.

9/ Appuyer l'accès des femmes à l'encadrement technique agricole.

Ces mesures ont été prises non seulement en compte mais intensifiées lors des Conférences Mondiales du Caire sur « la Population et le Développement », de Copenhague sur le « Développement Social » et de Beijing sur « les Femmes ».

Ainsi des stratégies concrètes tendant à libérer l'initiative créative des femmes rurales à travers le renforcement de leurs moyens d'action et partant de leur pouvoir économique ont été adoptées.

Il est ainsi reconnu que l'objectif prioritaire de réalisation de l'auto-suffisance alimentaire et d'une croissance forte et soutenue exige la reconnaissance pleine et entière de la contribution des femmes, rurales à la vie économique et la mise en place à cet effet de moyens appropriés.

Dans ce cadre, la systématisation des stratégies de développement fondées sur l'approche Genre afin de mieux définir et maîtriser les contraintes et opportunités offertes à chaque sexe par rapport à ses rôles productifs et reproductifs, à la gestion, à l'utilisation et au contrôle des ressources économiques, constitue un rang de priorité élevé pour un renforcement de la place des femmes rurales dans l'économie.

Pour conclure, je voudrais rappeler la formule d'un honorable participant au Sommet de Genève : « il faut assurer aux femmes rurales non seulement l'accès au crédit rural mais encore à la grande banque de la dignité humaine » qui implique la reconnaissance à part entière de la citoyennisation sociale, politique et juridique des femmes rurales.

- Croyez le bien, Le Sénégal en ce qui le concerne ne ménagera aucun effort pour assurer aux femmes rurales toute leur dignité humaine et le Plan d'Action National de la Femme, qui vient d'être élaboré, suite à un processus participatif et décentralisé, s'inscrit en droite ligne dans les axes d'intervéntion sus-indiqués.
- Nos présentes assises devraient nous servir de rampe d'appui pour de nouvelles perspectives d'espoir afin de permettre aux femmes rurales d'assurer avec responsabilité et efficacité leur place dans l'économie mondiale dès l'aube du troisième millénaire.

Je vous remercie de votre aimable attention.